

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

VENDREDI,	10	MAI	— Ste-Julienne.
DIMANCHE	12	“	— St-Gabriel, a Montreal.
MARDI,	14	“	— St-Isidore.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	12	MAI	— 3 PAQ., PAT ST-JOSEPH d, 2 cl.
Lundi,	13	MAI	— S. MARC, Ev. la d. 2 cl. (25 avril).
Mardi,	14	“	— N. D. B. Conseil, d m (26 A)
Mercredi,	15	“	— S. Isidore le lab., C., d.
Jendredi,	16	“	— S. Ubalde, E. C., sem.
Vendredi,	17	“	— S. Jean Nep., M. doub.
Samedi,	18	“	— S. Venant, M., d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

NOTRE-DAME. — Dimanche, 12. Réunion de Tempérance, à 7 heures et demie P. M., présidée par Mgr de Montréal,

DIMANCHE 5. — Fête du titulaire de St-Joseph du Lac. Solennité des titulaires de St-Michel et St-Hermas.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$6.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

L'INCREDULITÉ DE SAINT THOMAS

Jésus dit à Thomas : “ Tu as cru, parce que tu as vu ; heureux ceux qui n'ont pas vu et qui néanmoins ont cru ! ” Paroles remplies d'une divine autorité, conseil salutaire donné non seulement à Thomas, mais à tous les hommes qui veulent entrer en rapport avec Dieu et sauver leurs âmes ! Que voulait donc Jésus de son disciple ? Ne venait-il pas de l'entendre confesser la foi dont il était désormais pénétré ? Thomas, d'ailleurs, était-il si coupable d'avoir désiré l'expérience personnelle avant de donner son adhésion au plus étonnant des prodiges ? Était-il tenu de s'en rapporter à Pierre ou aux autres, au point d'avoir à craindre de manquer à son maître, en ne déférant pas à leur témoignage ? Ne faisait-il pas preuve de prudence en suspendant sa conviction, jusqu'à ce que d'autres arguments lui eussent révélé à lui-même que le fait était tel que ses frères le lui racontaient ? Oui, Thomas était un homme sage, un homme prudent qui ne se confiait pas outre mesure ; il était digne de servir de modèle à beaucoup de chrétiens qui jugent et raisonnent comme lui dans les choses de la foi. Cependant, combien est accablant dans sa douceur si pénétrante le reproche de Jésus ! Il a daigné se prêter avec une condescendance inexplicable, à l'insolente vérification que Thomas avait osé demander ; maintenant que le disciple tremble devant le divin Ressuscité, et qu'il s'écrie dans l'émotion la plus sincère : “ Oh ! vous êtes bien mon Seigneur et mon Dieu ! ” Jésus ne lui fait pas grâce de la leçon qu'il avait méritée. Il faut un châtement à cette hardiesse, à cette incrédulité ; et ce châtement consistera à s'entendre dire : “ Tu as cru, Thomas, parce que tu as vu. ”

Mais Thomas était-il donc obligé de croire avant d'avoir vu ? — Et qui peut en douter ? Non seulement Thomas, mais tous les apôtres étaient tenus de croire à la résurrection de leur Maître avant même qu'il se fût montré à eux. N'avaient-ils pas vécu trois années dans sa compagnie ? Ne l'avaient-ils pas vu confirmer par les plus divins prodiges sa qualité de Messie et de Fils de Dieu ? Ne leur avait-il pas annoncé sa résurrection pour le troisième jour après sa mort ? Et quant aux humiliations et aux

douleurs de sa Passion, ne leur avait-il pas dit, peu de temps auparavant, sur la route de Jérusalem, qu'il allait être saisi par les Juifs qui le livreraient aux Gentils ; qu'il serait flagellé, couverts de crachats et mis à mort ?

Des cœurs droits et disposés à la foi n'auraient eu aucune peine, à se rendre, dès le premier bruit de la disparition du corps. Jean ne fit qu'entrer dans le sépulcre, que voir les linceuls, et aussitôt il comprit tout et commença à croire. Mais l'homme est rarement aussi sincère ; il s'arrête sur le chemin, comme s'il voulait obliger Dieu à faire de nouvelles avances. Ces avances, Jésus daigna les faire. Il se montra à Madeleine et à ses compagnes qui n'étaient pas incrédules, mais seulement distraites par l'exaltation d'un amour trop naturel. Au jugement des apôtres, leur témoignage n'était que le langage de quelques femmes que l'imagination avait égarées. Il fallait que Jésus vint en personne se montrer à ces hommes rebelles, à qui leur orgueil faisait perdre la mémoire de tout un passé qui eut suffi à lui seul pour les éclairer sur le présent. Nous disons leur orgueil ; car la foi n'a pas d'autre obstacle que ce vice. Si l'homme était humble il s'élèverait jusqu'à la foi qui transporte les montagnes.

DOM GUERANGER.

LE MOIS DE MARIE

A Rome, par un beau soir de mai, vers l'année 1780, une foule considérable s'était arrêté au coin d'une rue, devant une madone, éclairée suivant l'usage, par la lueur pieuse et tremblante d'une petite lampe qui projetait dans la nuit ses pâles rayons. Et une voix d'enfant parlait seule, redisant les louanges de Marie, l'étoile de la mer, le miroir de justice, le refuge des pécheurs. Soudain le peuple fit silence pour écouter cette voix pure et mélodieuse, devenue si éloquente lorsqu'elle célébrait les grandeurs de la Reine du ciel que tous les cœurs battaient d'émotion et d'amour, que toutes les bouches répétaient en chœur : " Je vous salue Marie ! "

Et l'enfant poursuivit, en montrant la Vierge souriante sur son piédestal, et ouvrant les bras pour appeler à elle toutes les âmes :

“ Voyez comme elle est bonne, comme elle nous aime ! Apportons-lui toute la verdure de nos jardins, toute la feuille du printemps, toutes les fleurs du mois de mai, la Rose mystique, la Reine des fleurs du Paradis ! ”

Ces accents naïfs produisirent plus d'impression que les plus pompeux discours. La foule les écouta et chaque soir, elle apportait à la douce madone de superbes bouquets de fleurs qu'elle lui offrait, en récitant les litanies, le chapelet, tout d'une voix, et en chantant des cantiques.

Telle est l'origine du mois de Marie. Cette dévotion se propagea rapidement parmi les villes d'Italie et pénétra en France, quelques années avant la Révolution, sous les auspices de Madame Louise de France. Aujourd'hui on ne rencontrerait pas une seule église au monde où n'aient pénétré les échos de la voix pieuse du petit enfant de Rome, où devant la statue de Marie ne s'épanouissent pour mourir à ses pieds les plus belles fleurs du mois de mai ; où ne brille aussi une petite lampe qui se consume devant elle, et qui symbolise nos cœurs brûlants d'amour pour notre Mère du ciel.

C'est que cette dévotion est bien *douce* au cœur. Il est si doux, en effet de s'entretenir avec sa mère, de lui parler à cœur ouvert, de lui offrir ces chères fleurs, gracieux produits de la nature dont elle est aussi la Reine, emblèmes délicats de ses vertus ! Mais il me semble qu'aujourd'hui elle nous est de plus *nécessaire*, car nous sommes plus exposés, nous respirons un air malsain d'idées et de passions, le salut nous devient plus difficile, pour la jeunesse surtout plus tentée, plus entraîné, plus prompt à la séduction.

PREMIÈRE COMMUNION

Un enfant venait de faire sa première communion. Son père qui était protestant avait voulu assister à la cérémonie. Jamais il ne s'était senti aussi ému. Après la messe il embrassa son fils et lui dit les larmes aux yeux : “ Sais-tu que j'envie ton bon-

heur ? La divine nourriture que tu viens de recevoir, moi je ne l'ai jamais reçue. O mon enfant, tu seras bon n'est-ce pas ?

* * *

Blanc ruban, voile, image de la première communion ! Précieuses reliques pour le cœur ! Comme on devrait les conserver avec amour ! Ne rappellent-elles pas le plus beau jour de la vie !

* * *

Tiens, mon enfant, disait une mère à sa fille, en lui donnant sa robe blanche de première communion, je l'ai confectionnée de mes mains. Sache que j'y ai travaillé avec religion, comme s'il se fût agi des ornements de l'autel. Et quoi, demain ne seras-tu pas véritablement un tabernacle ?

* * *

Mon image de première communion, disait un pauvre malade, que j'aime à la regarder souvent ! Elle me rappelle les plus pures joies de mon enfance, le prêtre qui m'a fait tant de bien, l'église de mon village, mon père et ma mère morts depuis longtemps, tout ce que j'ai eu de plus cher ici-bas. Elle me console dans la tristesse, elle me donne des forces contre la souffrance. Elle m'a suivie partout : elle sera sur mon cœur quand je rendrai le dernier soupir.

* * *

“ Celui qui a détruit ou laissé périr par sa négligence les souvenirs de sa première communion, dit l'abbé Sylvain, celui surtout que ce mot : *ma première communion* ne fait pas tressaillir, celui-là, s'il n'est pas loin du bon Dieu, est bien prêt de le quitter... et peut-être pour toujours. ”

* * *

La première communion est à la fois la fête de Dieu qui se donne et de l'enfant qui le reçoit.

UN NOBLE MODELE

MONSIEUR BRINKHAM, ÉVÊQUE DE MUNSTER.

Le diocèse de Munster, dans les Etats-Prussiens, vient de perdre son évêque, Monseigneur Brinkmann. Nous empruntons au *Monde* de Paris des détails sur la vie de ce serviteur de Dieu et de son Eglise :

Mgr Brinkmann était une âme vraiment épiscopale. Il n'avait accepté qu'à contre-cœur, et l'on peut dire avec répugnance, le fardeau de l'épiscopat ; c'est seulement à la suite de pressantes instances, et par crainte de désobéir à la volonté de Dieu, qu'il s'était résigné à recueillir la succession de l'Evêque Jean-George et à s'asseoir sur le siège de saint Ludger.

Né en 1813, ordonné prêtre en 1839, vicaire jusqu'en 1853, et, en cette qualité, collègue pendant plusieurs années du futur évêque de Mayence, Mgr Ketteler ; aumonier d'une maison de détention et directeur d'une congrégation de prêtres séculiers ; vicaire général de 1857 à 1870, Mgr Brinkmann était préparé à l'épiscopat par toute sa vie.

Il était Evêque aussi, nous le répétons, par son caractère. Il fit, en 1873, par conséquent au commencement de la persécution de l'Eglise catholique en Prusse, cette remarquable déclaration : " Je ne suis pas digne d'occuper le siège de saint Ludger. Mais puisque Dieu m'y a appelé, je le remercie de m'avoir accordé, pour la conservation de la foi transmise par saint Ludger, la ferme volonté de tout donner et de tout subir. Que l'on me prenne tout ce que j'ai, j'y consens volontiers, je le considère comme comme de la boue, qu'on me tranche la tête, mais on ne parviendra jamais à me faire abandonner un point ou la moindre parcelle de mon devoir. "

Dès l'année suivante, on devait prendre à l'évêque de Munster tout ce qu'il avait. Il le subit, mais il ne céda pas plus à la violence que ne l'avaient fait les hommes apostoliques, ses collègues dans l'épiscopat. Comme eux, il prit son bâton pastoral et se rendit, cette année là, d'un village à l'autre, dans tous les

lieux d'où la persécution avait chassé les pasteurs, prêchant, catéchisant, confessant les fidèles et essayant de les consoler dans leur affliction.

Dans l'intervalle, de nouvelles amendes s'étaient accumulées et l'évêque n'avait plus rien qui pût être saisi par le fisc. De généreux diocésains lui offrirent amplement de quoi se libérer. Le prélat refusa et attendit. L'attente ne fut pas longue. On n'alla pas, sans doute, jusqu'à lui trancher la tête, mais les portes de la prison s'ouvrirent devant lui et se refermèrent sur lui. Fidèle à sa promesse, il ne céda pas davantage et n'abandonna pas une parcelle de ses droits ni de ses devoirs. Lui aussi fut "déposé" par autorité de justice et dut vivre près de huit ans sur la terre d'exil, jusqu'en 1884, où il fut "gracié."

Ce qui put jusqu'à un certain point consoler cette noble victime de la persécution, ce furent les émouvantes démonstrations par lesquelles ses oncles répondirent à la spoliation, aux multiples condamnations et à l'emprisonnement de leur pasteur. Tout le diocèse se mit en branle ; des députations d'hommes et de femmes, des membres de la noblesse et de gens du peuple présentèrent tour à tour par centaines au Prélat leurs condoléances et leur témoignage de respectueuse et affectueuse sympathie. Nous avons sous les yeux des détails, des traits admirables qui rappellent les premiers temps de l'Eglise. Qu'on nous permette de rapporter celui-ci : Une pauvre femme, ayant appris la prochaine arrestation de son Evêque, quitta ses champs pour se rendre à Munster et se présenta dans la demeure épiscopale. " Monseigneur, lui dit-elle, j'ai entendu dire avec beaucoup de de chagrin que vous allez être conduit en prison et je voudrais bien vous offrir quelque chose. J'ai là trois thalers que nous avons économisés, prenez-les avec vous." En même temps elle tenait la petite somme en main. L'Evêque lui répondit : " Ma bonne dame, je vous remercie cordialement de la part que vous prenez à mes ennuis, mais je ne puis vraiment accepter cet argent ; je ne suis pas encore dans le besoin. " — Monseigneur, acceptez-le je vous en prie. Si vous refusez, je m'en irai toute triste... Nous prions tous les jours pour vous et chaque soir je récite à genoux, avec mes enfants, le chapelet pour qu'on ne vous emmène pas en prison. J'ai deux enfants et je les aime tendrement. Mais l'un d'eux, je l'ai offert pour vous au bon Dieu, et je lui demande tous les jours de le prendre à votre place et

de l'appeler à lui pour qu'on ne vous mette pas en prison.”

L'Evêque, ému, dut recevoir les trois thalers.

Le bon pasteur, nous n'en doutons pas, a reçu sa récompense et sa mémoire vivra au milieu de son peuple. Puisse-t-il avoir un successeur animé du même esprit et rempli du même zèle !

M. XAVIER MARMIER

M. Xavier Marmier, un des plus fidèles et des plus dévoués amis que le Canada compte en France, a publié dernièrement un opuscule intitulé : “ *Réveries et Réflexions d'un Voyageur*,” qu'il n'a pas mis en vente, mais qu'il donne à ses intimes.

C'est un recueil de pensées profondes et charmantes à la fois : le résumé pour ainsi dire de tous ses écrits.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en offrant quelques extraits.

* * *

“ Tout homme, quelle que soit sa condition, doit faire en ce monde l'œuvre du jard'nier, semer le germe d'une bonne action, d'une bonne pensée, et répéter aussi : “ Je te semai, Dieu te bénit.”

* * *

“ La douceur et l'humilité ! ces deux vertus du pauvre résigné, ces deux roses de l'âme chrétienne qui apaisent les vanités les plus susceptibles et attendrissent les plus grossiers tempéraments ! ”

* * *

“ La goutte d'eau brillante, dans laquelle se réfléchit l'azur du ciel, transformée par un vent en une pointe de glace.

Cœur de l'homme ainsi glacé, durci par le chagrin.

Cette pointe de glace peut se fondre à un rayon de soleil.

Ce cœur comprimé peut se dilater à un bon regard, à une bonne parole.”

* * *

“ Oh ! oui, je suis sûr que la Providence a des trésors de petites joies secrètes, de petits bonheurs mystérieux pour les êtres dont le sort nous paraît le plus lamentable. Il y a des mousses qui germent sur des rochers nus ; il y a des fleurs qui naissent dans les mines souterraines et se développent dans les ténèbres : il doit y avoir aussi des fleurs d'espoir et de consolation qui surgissent dans le deuil des âmes désolées.”

Tout le livre est aussi beau.

Mais ce que nous tenons à citer pardessus tout, c'est la parole que M. Marmier, vénérable octogénaire, disait à Mgr l'Archevêque de Montréal, lors du dernier séjour de Sa Grandeur à Paris : “ J'ai publié soixante ouvrages ; et la consolation de ma vieillesse est de songer qu'ils ne contiennent pas une seule ligne qui ne puisse être mise sous les yeux d'une jeune fille ou d'un enfant.”

Heureux l'auteur qui peut, à la fin de sa carrière, se rendre un pareil témoignage.

UNE FÊTE

Samedi dernier, les élèves d'un couvent de Montréal célébraient la fête de leur supérieure. Il y eut donc grand congé, mais quel congé incomparable !

Cela mérite d'être conté.

“ Mes enfants, avait dit la Supérieure, je ne veux ni cadeau, ni bouquets. Mais apportez-moi du pain, de la viande, du thé, toutes les provisions que vos familles auront la bonté de vous donner et nous ferons un grand festin aux pauvres.”

Les élèves battirent des mains, et les parents touchés d'une si belle idée y répondirent avec empressement.

Les vivres se mirent à arriver au pensionnat : il y avait je ne sais combien de jambons, de pains, de livres de sucre, de beurre et de thé, de paniers de légumes et de fruits : tout un magasin quoi !

Trente pauvres mères de famille avaient été conviées à la fête. Dès huit heures, samedi matin, elles étaient au rendez-vous.

Bien entendu, elles étaient à jeun : on les fit déjeûner. Les

jeunes filles s'empressèrent autour d'elles et les servirent, leur disant d'affectueuses paroles et sympathisant à leur misère.

Puis eut lieu la distribution des vivres : elle dura longtemps et se fit avec autant d'ordre qu'une distribution de prix.

“ C'est demain dimanche disaient les pauvres femmes : quelle joie il y aura à la maison ! quel régal pour nos petits enfants ! O bonne Providence du bon Dieu ! ”

Elles pleuraient de reconnaissance ces pauvres mères et leurs jeunes bienfaitrices pleuraient de bonheur.

Quelle belle fête et quelle éloquent leçon de charité ! Comment n'être pas plus tard dévoué aux pauvres quand on a appris de si bonne heure à les servir et à les aimer ?

CONSULTATION

Q. — Saint Alphonse et Gury assurent qu'il y a obligation de garder la sainte Eucharistie à demeure dans l'église paroissiale. Quelle est la gravité de cette obligation ?

R. — Cette obligation est grave parce qu'elle repose sur des raisons graves. La principale raison est la nécessité d'avoir toujours sous la main de quoi administrer le saint viatique aux malades en danger de mort. La gravité de cette raison ressort de celle de l'obligation où sont les fidèles de recevoir le saint viatique, du grand besoin qu'ils ont de n'être pas privés de ce moyen d'assurer leur salut, et de l'obligation où se trouve le curé de pourvoir à ce qu'ils puissent recevoir le saint viatique.

Les autres raisons, qui se rapportent à l'utilité spirituelle des fidèles, sans être aussi strictes, ont néanmoins une assez grande force.

Aussi le Rituel fait-il une obligation au curé d'avoir en réserve le nombre d'hosties consacrées qui peut être nécessaires pour la communion des infirmes et pour la communion des autres fidèles.

Curare porro debet ut perpetuo aliquot particulæ consecratæ eo qui usui infirmorum et aliorum fidelium communioni satis esse possit, conserventur in pixide. D'après ces paroles, il y a là plus qu'une convenance, ou une obligation légère qui céderait devant une raison légère, mais une obligation ferme qu'il est difficile de ne pas regarder comme grave.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME.

La Sacrée-Congrégation de l'Index a condamné, par décret spécial, une brochure sur Rome et l'Italie. Le but de cette brochure est de préconiser entre la Papauté et l'Italie une réconciliation où la première serait sacrifiée à la seconde.

Cette brochure était anonyme, signée seulement : " Un prélat italien. " Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, s'en est reconnu l'auteur et a fait humblement, du haut de la chaire, son entière soumission au décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index.

OTTAWA.

Ont été ordonnés par Mgr Clut O. M. I., au Scolasticat d'Archville, près Ottawa, le 1er mai 1889.

Prêtre : Aldéric Désilets, O. M. I., du diocèse de Montréal.

Diacres : Pierre Gagnon, Joseph Allaire, Jean-Baptiste Dorais, Arthur Coullée, tous du diocèse de Montréal.

Sous-diacres : Herménégilde Brunet, Charles David, Alphonse Gratton, tous du diocèse de Montréal.

Tonsuré : Philippe Valès, du diocèse de Nîmes, France.

Tous ces ordinands sont des scolastiques Oblats.

CONSECRATION DE LA BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRE.

La Basilique de sainte Anne de Beaupré sera solennellement consacrée le matin du jeudi, 16 mai. Voici l'ordre réglé pour la cérémonie : Son Eminence le Cardinal Taschereau consacra la basilique et le maître-autel, dédié à sainte Anne ;

Sa Grandeur Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal, l'autel de Notre-Dame du Perpétuel-Secours ;

Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'autel de saint Joseph ;

Sa Grandeur Monseigneur Lallèche, évêque des Trois-Rivières,
l'autel de saint Alphonse ;

Sa Grandeur Monseigneur Langevin, évêque de Rimouski,
l'autel de saint Joachim ;

Sa Grandeur Monseigneur Racine, évêque de Sherbrooke,
l'autel de la sainte Famille ;

Sa Grandeur Monseigneur Moreau, évêque de St-Hyacinthe,
l'autel du Sacré-Cœur.

PENSÉES DIVERSES.

Un proverbe tyrolien dit que l'aumône faite après la mort
vaut à peine du plomb; que l'aumône faite en mourant vaut à
peine de l'argent ; mais que l'aumône faite en santé vaut de l'or.

* * *

Pour qu'elle soit vraiment bonne et socialement utile, il faut
que l'instruction populaire soit profondément religieuse, et je
n'entends pas seulement que l'enseignement religieux y doit
tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être
observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites
et si mécaniques conditions. Il faut que l'éducation populaire
soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les
impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes
parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on
assigne son lieu et son heure, c'est une foi, une loi qui doit se
faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix,
sur l'âme et sur la vie, toute sa salutaire action.

GUIZOT.

LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE GABRIEL PERBOYRE
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DITE DES LAZARISTES,
1802-1841.

Le 25 novembre 1888, Léon XIII approuvait le décret qui constata la vérité du martyre et des miracles dans les causes du P. Perboyre et du P. Chanel, et il s'exprimait ainsi :

« Remercions Dieu qui par un dessein spécial de sa Providence, a permis si opportunément qu'à l'heure présente fussent proposés aux fidèles et aux ministres du sanctuaire, des modèles de si grandes vertus.

« Dans les difficiles épreuves auxquelles est aujourd'hui exposée la profession catholique, ces exemples seront un stimulant à soutenir pour la foi toutes sortes de pénibles labeurs et de sacrifices : ils serviront à secouer la torpeur des pusillanimes, et à inculquer dans leurs cœurs cet invincible courage que nos martyrs ont montré. »

Un mois après, le Pontife nous rappelait par un nouvel acte, — la mémorable Encyclique *Excelsæ jam anno*, — la nécessité de nous retremper dans cet esprit de virilité et de sacrifice, qu'il avait glorifié dans les deux martyrs.

On ne peut donc mieux entrer dans les vues du Pasteur suprême qu'en considérant leurs exemples. C'est avec cette pensée que nous donnons une notice sur leur vie ; et nous commençons par le P. Perboyre, qui a précédé le P. Chanel dans sa naissance et dans sa mort.

I

Le Vénérable Perboyre naquit en 1802, le jour de l'Épiphanie, au hameau du Puech, dans le diocèse de Cahors, et reçut au baptême les noms de Jean-Gabriel. Ses parents étaient voués à l'humble travail des champs, mais ils avaient une piété antique. Sur leur huit enfans, deux filles devinrent Sœurs de charité, une autre ne fut empêchée d'entrer en religion que par la mort.

et trois fils se sont faits jazaristes : Jean-Gabriel notre martyr, Louis, qui mourut en route pour la chine, et un autre, Jacques, qui vit encore, de même que les deux Sœurs de charité : il a 79 ans et réside à la Maison-Mère. Jean-Gabriel était le deuxième des huit enfants et l'aîné des quatre garçons.

Dès son plus bas âge, il se fit remarquer par une tendre piété, une gravité précoce, une horreur instinctive de ce qui peut ternir la pureté, et un grand amour pour les pauvres. A l'école, il inspirait du respect à ses camarades, et le pasteur de sa paroisse fut si frappé de ses qualités qu'il l'admit à la première communion avant l'âge ordinaire. Le pieux enfant enfant faisait ses délices de la *Vie des saints*, spécialement de celle de saint Vincent de Paul, et il exerçait, par ses paroles et son exemple, un apostolat près de ses frères et sœurs, comme auprès des ouvriers avec lesquels il travaillait dans les champs.

Son jeune frère Louis, qui lui ressemblait, désirait entrer dans l'état ecclésiastique, et on l'envoya au petit séminaire de Montauban, dont leur oncle paternel était Supérieur. Comme il était timide et faible de santé, Jean-Gabriel demanda à l'accompagner et à rester avec lui deux mois, pour l'habituer à la vie du Séminaire.

Il profita de ces deux mois pour acquérir par l'étude quelques connaissances. Quand son père vint le chercher, les professeurs l'engagèrent à permettre au jeune homme de commencer le latin, car ils étaient ravis de ses heureuses dispositions. Le père consulta Jean-Gabriel lui-même. Celui-ci demanda du temps pour réfléchir devant le Seigneur sur cette décision, dont il sentait toute la gravité. Le 16 juin 1817, il écrivait à son père, qui était reparti : "Après bien des prières, j'ai cru que le Seigneur voulait que j'entrasse dans l'état ecclésiastique... mon seul regret sera de ne pouvoir vous soulager dans vos grandes occupations."

Le pieux jeune homme, qui avait alors quinze ans, fit de tels progrès dans ses études, qu'au bout de six mois, on le fit passer à la classe de cinquième, bientôt après en quatrième, puis l'année suivante, en seconde et en rhétorique. Par ses succès comme par ses vertus, il acquit l'estime de ses condisciples et celle de ses maîtres ; et pourtant il ne cherchait qu'à pratiquer la parole de l'*Imitation* : *Aimez à vous effacer et à être réputé pour rien.*

Dans la classe de philosophie où il entra après sa rhétorique, on put constater en lui un esprit apte à la métaphysique ; et quoiqu'il n'eût point terminé ses études, son oncle n'hésita pas à le charger de remplacer un professeur qui manquait.

Dès son enfance Jean Gabriel avait montré, nous l'avons dit, un grand amour pour les pauvres, et un attrait pour la vie de saint Vincent de Paul. En 1817, à la suite d'un sermon, il s'écria : " Je veux être missionnaire. " Dans une composition qu'il lut publiquement à la fin de la rhétorique, une phrase trahissait encore ses désirs : " Ah ! qu'elle est belle, cette croix plantée au milieu des terres infidèles et souvent arrosée du sang des apôtres de Jésus-Christ ! "

Ces divers attraites l'inclinaient vers la Congrégation de la Mission, dite des Lazaristes, fondée par saint Vincent de Paul. Il mûrit dans la prière son désir d'y entrer, et d'aller prêcher la foi aux infidèles de la Chine ; il soumit ce dessein à son oncle, et au mois de décembre 1818, admis dans la Congrégation sur la demande de celui-ci, il revêtit les pauvres livrées du missionnaire. Comme le noviciat de la congrégation n'avait pu être rétabli encore à Paris, il continua à rester près de son oncle durant les deux années qui précèdent les vœux. Quoiqu'il dût en même temps terminer sa philosophie et remplacer un professeur, il fut dans ce noviciat le digne émule de Jean Berchmans et des Louis de Gonzague. Un confrère qui était novice avec lui, put faire cette déclaration : " Il a été constamment l'objet de mon étonnement et de mon admiration. J'avais beau l'épier... même le mettre à l'épreuve..., je ne pouvais parvenir à trouver en lui quelque chose de repréhensible. J'étais en quelque sorte dépité de le voir si parfait..." Bien d'autres devaient rendre à la vertu du Serviteur de Dieu un hommage semblable.

Il était donc prêt pour ce sacrifice total que sanctionnent les vœux. Bien que, suivant le désir de leur saint fondateur, les Lazaristes ne prennent point le titre de religieux, ils prononcèrent cependant les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et y ajoutent même celui de consacrer leur vie au salut des pauvres. Ce fut le 28 décembre 1820, jour des SS. Innocents auxquels il ressembla par la pureté et le martyre, qu'il s'offrit ainsi en holocauste pour la sainte profession.

Il fut appelé à Paris pour ses études théologiques, et il devait passer à Cahors. Ses parents l'invitèrent à se rendre pour que

ques jours dans son hameau natal : “ Ce n'est pas le chemin du ciel, répondit-il ; pour aller au ciel, il faut des sacrifices. ”

Autant il fut regretté à Montauban, autant il fut apprécié à Paris, pour ses vertus et son application à l'étude. Il approfondissait tout et rendait compte de tout avec une précision étonnante. Saint Thomas était son auteur favori ; et de même que le saint, il avait la vaine gloire en horreur et cherchait aux pieds du crucifix la lumière. Aussi les études ne diminuèrent-elles point sa ferveur, comme il arrive trop souvent. “ On pourra dire sur son compte tout le bien que l'on voudra, disait un de ses compagnons, je ne crois pas qu'il soit possible d'exagérer. Il n'y avait en lui rien d'extraordinaire..., mais je n'ai jamais remarqué en lui la moindre faute ; on le trouvait parfait en tout et partout. ”

II

Il terminait ses études théologiques en 1823, et il n'y avait que six ans qu'il avait commencé le latin. Il fut envoyé au collège de Montdidier, dans la Somme ; là, il fit d'abord la classe aux plus jeunes enfants et fut chargé ensuite de la philosophie. Dans ces fonctions si différentes, il réussit également bien. Il sut porter ses élèves à la piété et il en conduisait quelques-uns visiter avec lui les pauvres ou les prisonniers, dont il s'occupait en dehors de sa classe.

Après deux ans, il dut revenir à Paris pour recevoir la prêtrise. Il fut ordonné en 1825, le 23 septembre, jour où saint Vincent de Paul l'avait été en 1600. On put répéter de lui le mot prononcé de son illustre Père : “ Oh ! que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! ” et dès lors il s'appliqua avec plus d'ardeur encore à la perfection. Nommé professeur de dogme au grand Séminaire de Saint-Flour, il fit ses efforts pour communiquer à d'autres cette perfection sacerdotale. Il excellait à répandre dans son enseignement la lumière pour l'intelligence et à en faire un aliment pour la ferveur de l'âme.

A la fin de 1827, il dut quitter cette maison où il était affectionné de tous. Il y avait à Saint-Flour une pension ecclésiastique, qui devint plus tard le petit séminaire, mais qui alors créée depuis peu, était aux prises avec des difficultés de tout

genre. On songea au jeune professeur et on le mit à la tête de cet établissement, tant il inspirait de confiance. Pour lui il ne se confiait qu'en Dieu, mais fort de cet appui, et travaillant de son côté à se mettre au courant de tout ce qui passait dans la maison, il l'eut bientôt transformée.

Il étudiait le caractère et le tempérament de chacun de ses élèves, ce qu'on ne pratique peut-être point assez dans nos écoles, et il faisait vibrer dans chaque cœur la fibre qu'il fallait toucher. Il est vrai qu'il recourait à ces moyens que seuls les saints savent employer. Un jour il mande un élève coupable, et comme ses paroles ne produisent point d'effet, tout à coup il lui dit d'une voix ému, en montrant son crucifix : " Que de tristes moments, mon ami, vous me faites passer au pied de Jésus en croix ! " C'en fut assez : le rebelle était vaincu. D'autres fois il tombait à genoux devant ce même crucifix, sous les yeux du coupable, demandant pardon pour lui, et son accent pénétré amenait le repentir dans ce cœur :

Le bien de ces chères âmes était le grand objet de ses prières " Dans mon oraison, dit-il un jour avec simplicité, je réfléchis sur mes propres besoins, sur ceux des maîtres, des élèves : ensuite je supplie Notre-Seigneur d'accorder à chacun ce qu'il lui faut. "

Après cinq années écoulées dans cette maison, il fut rappelé à Paris ; son départ excita des regrets universels et notamment ceux de Mgr l'évêque de Saint-Flour, qui aimait à prendre ses conseils. On était alors aux vacances de 1832, et il venait de passer quelques jours dans sa famille pour la consoler d'un coup bien cruel : son jeune frère Louis, entré comme lui dans la Congrégation, avait succombé en se rendant en Chine.

On le mandait à Paris pour lui confier, comme suppléant du directeur trop âgé et infirme, le soin du noviciat, qu'on appelle, dans la Congrégation, *Séminaire interne*. S'acquittant de ces fonctions si délicates et si honorables avec son humilité ordinaire, le nouveau sous-directeur fit régner une ferveur exemplaire parmi les novices. L'un d'eux, M. Joseph Girard, qui devint plus tard supérieur du grand Séminaire d'Alger et qui est mort en 1879, a rendu de lui ce témoignage, qu'il était d'ailleurs, bien digne de lui rendre :

" J'avais, depuis bien des années, le désir de voir un saint ; en lisant la vie des saints, je pensais qu'on s'était évertué à "

cacher leurs défauts... A tous les hommes que j'avais rencontrés, il manquait quelque chose. Enfin Je fis la connaissance de M. Perboyre... La première fois que je le vis, il était près de M. Etienne, avec une soutane si pauvre, un air si humble que je le pris pour le dernier de la maison. Quand il fut sorti, je demandai ce que c'était que ce prêtre ; j'eus de la peine à croire que c'était le directeur des novices... Je l'étudiai et bientôt je rendis grâce à Dieu de ce que j'avais vu un saint... Il avait les habits les plus pauvres du séminaire... C'était un homme de Dieu en tout : il se cachait par le sentiment de son incapacité. Il parlait peu, rarement du prochain et toujours en bien, jamais de lui-même. Ce qu'il y avait de bien remarquable c'est qu'il était sans défaut ;... tous ceux qui l'ont connu *le diront* d'un commun accord."

A suivre.

BIBLIOGRAPHIE

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE, par M. l'abbé CHABOT, curé de Pithiviers. Librairie Lecoffre, rue Bonaparte, 98, Paris.

Dès son apparition cet ouvrage avait été adopté comme auteur classique dans la plupart des grands séminaires de France et de Belgique. Les deux premières éditions ont été assez vite épuisées ; la troisième qui paraît aujourd'hui est plus complète que les précédentes et plus en harmonie avec les progrès de la linguistique moderne. L'auteur a surtout profité des excellentes améliorations apportées à la grammaire de Vosen par le savant docteur Haulen de Boun. Cette nouvelle édition recevra le meilleur accueil de tous ceux qui désirent se livrer à l'étude de la langue sacrée.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March, XII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

Monsig. Z. Bolduc, prélat domestique. Québec.
Dame Frank Fitzpatrick, Montréal.

DE PROFUNDIS.

VIGNOBLES CANADIENNES

Comte d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH. ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-Neuvième Siècle

SPECTACLE RELIGIEUX, INSTRUCTIF ET AMUSANT

SITUÉ DANS LA ROTONDE

COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-URBAIN

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M. à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THIÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Telephone No 1399. PRIX MODERES. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10. RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENETRES

A RESSORT DE GEER
employés dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publiques, les seules durables.

Desi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Penetres
Chez L. J. A. SURVEYER, 1588. Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRE" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents. Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Foits Fourrel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.

OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église près Montréal. P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 17 Mai 1889, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME. 1940

Enseigne du Godendard Doré,

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANGS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 474 B,
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG. ECOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
 TAPISSIER
 No 24 RUE VITRE No 24
 MONTREAL.
 ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Clos } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud,
 de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.